

Bundesverwaltungsgericht
Tribunal administratif fédéral
Tribunale amministrativo federale
Tribunal amministrativ federal



Le Tribunal administratif fédéral connaît des recours contre des décisions rendues par une autorité fédérale et, dans certains domaines, par des autorités cantonales. En outre, il statue en tant que première instance dans les procédures par voie d'action. Le Tribunal administratif fédéral, sis à Berne et Zollikofen puis à Saint-Gall à partir de 2012, est composé de cinq Cours et d'un Secrétariat général.

Pour la chancellerie de la Cour III "droit des étrangers, assurances sociales et santé", nous recherchons un/une

collaborateur/trice de chancellerie (80 – 100 %)

Votre mission

A ce poste, vous assumez la gestion administrative des dossiers de recours et mettez en forme des textes juridiques selon instructions données par les juges et greffiers/ières. Vous veillez, en outre, au contrôle des délais dans les procédures en cours et exécutez d'autres tâches relatives au fonctionnement d'une chancellerie de tribunal selon les instructions de la responsable de la chancellerie.

Votre profil

De formation commerciale, vous aimez le travail d'équipe, savez gérer les surcharges de travail et disposez d'une expérience professionnelle au sein d'un tribunal, d'une étude d'avocat ou de l'administration publique. De langue maternelle allemande, vous possédez de bonnes connaissances de français. Entrée en fonction: 1er octobre 2010 ou à convenir

Votre candidature

Les personnes intéressées sont priées de nous adresser leur candidature avec les documents usuels et de mentionner la référence ci-après d'ici au 16 août 2010.

Tribunal administratif fédéral, RH et organisation, Case postale, 3000 Berne 14. Référence: collab. de chancellerie Cour III. Renseignements: Mme Regina Beetschen, spécialiste en gestion du personnel, 058 705 26 26.